



8, rue Lamennais
75008 Paris

Tél. +33 (0)1 40 17 91 91
fax +33 (0)1 40 17 91 92

PREFECTURE

Arrivé
Le

15 MAI 2023

Transmis par le BPE à la DREAL le

15 MAI 2023

Préfecture d'Eure et Loire
Bureau des procédures environnementales

Place de la République
28019 CHARTRES CEDEX

A l'attention de Monsieur COHON

N/Réf. : GA/VC/23-0024
Objet : PRD - Germainville
Demande d'autorisation environnementale
Arrêté ICPE n° 648 du 20/07/2022
Porter à connaissance

Paris, le 15 mai 2023

Monsieur,

Conformément à nos récents échanges, ainsi qu'avec les services de la DREAL, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joints, en 2 exemplaires papiers ainsi que sur support informatique le Porter à Connaissance relatif à notre projet sur la Commune de Germainville faisant l'objet d'une autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (n° 648 en date du 20/07/2022).

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Guillaume ANDRE
Directeur de programme

P.J : Porter à Connaissance V1 de mai 2023

contact@prd-fr.com
www.prd-fr.com

Société par actions simplifiées au capital de 1 050 000 euros
R.C.S. PARIS B 409 958 162